

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 mars 2012

**Communiqué de presse**

**PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR :  
SOUTIEN DE 3 PROJETS REGIONAUX EN FAVEUR  
DE LA FORMATION EN ALTERNANCE ET DE L'HEBERGEMENT DES APPRENTIS**



Trois nouveaux projets régionaux en faveur de la formation en alternance et de l'hébergement des apprentis viennent d'être retenus dans le cadre du programme d'investissements d'avenir :

Parcours de réussite par l'alternance	Institut Catholique d'Arts et Métiers (ICAM)	Lille (Nord)	- réorganisation des espaces pédagogiques, - création de trois nouvelles filières en alternance - projet de résidence capable de recevoir 60 alternants.
Formations industrielles et résidence-service	CFAI et Vilogia	Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)	- création d'un centre de formation dédié à la construction mécanique (220 alternants, - ouverture d'une résidence sociale à hébergement temporaire (25 studios pour 30 à 40 jeunes).
Lycée d'enseignement agricole professionnel	Lycée d'enseignement agricole professionnel	Savy-Berlette (Pas-de-Calais)	- construction d'un nouvel atelier, - moderniser et améliorer le pôle administratif et les infrastructures pédagogiques, - 102 étudiants et 126 lits supplémentaires.

L'appel à projets « Investir dans la formation en alternance » du programme d'investissements d'avenir a pour finalité l'amélioration de l'offre de formation en France. Il doit permettre d'accroître le nombre de jeunes travailleurs en alternance et de répondre aux besoins des entreprises dans les territoires concernés. La Caisse des dépôts est en charge de sa gestion et dispose pour cela d'une enveloppe de 500 millions d'euros.

Depuis le 11 septembre 2010, date d'ouverture de cet appel à projets, 32 projets ont déjà été retenus par le Comité d'évaluation présidé par Jean-Pierre BOISIVON et composé de 15 membres (représentants de l'Etat, des collectivités régionales, des entreprises et des partenaires sociaux), pour un montant total de plus de 150 millions d'euros.

Cet appel à projets a un caractère permanent ouvert jusqu'à fin 2014 afin d'encourager le montage de projets ambitieux en terme de développement d'emplois, de méthodes pédagogiques et de partenariats entre organismes de formation initiale et continue, entreprises et collectivités territoriales.

Les systèmes de formation en alternance associent travail en entreprise et formation en centre de formation. Offrant un large panel de formations pratiques et théoriques, sanctionnés par un diplôme de l'enseignement technologique et professionnel, secondaire ou supérieur, ils constituent une voie d'insertion professionnelle rapide et durable : 8 jeunes en apprentissage sur 10 trouvent un emploi dans l'année qui suit leur diplôme.

**L'alternance dans le Nord-Pas-de-Calais :**

Près de 11 500 contrats de professionnalisation et plus de 14 000 contrats d'apprentissage ont été enregistrés en 2011. Au total, près de 25 500 contrats en alternance ont été enregistrés en 2011, soit 1 970 contrats de plus qu'en 2010 (+8 %).

Un Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour le développement de l'apprentissage a été signé entre l'Etat et le Conseil régional avec un objectif du doublement du nombre d'apprentis en région d'ici 2015 (42 000). Il mobilise plus de 300 millions d'euros à parité entre l'Etat et la Région.